



Communiqué de l'action sur les examens du 25 juin au LEGTA de Troyes (Saint Pouange)

Ce 25 juin, les corrections du bac pro, au LEGTA de Troyes ont été entravées par une vingtaine de personnes dans le cadre d'un préavis déposé par l'intersyndicale publique et privée de l'enseignement agricole. Des personnels de toute la Champagne-Ardenne, mais aussi de la Bourgogne, d'Ile de France et de Lorraine étaient à l'origine de cette action.

Après de collègues réunis dans l'amphi nous avons dénoncé les conditions pour la rentrée prochaine :

- L'élévation des seuils de dédoublement des classes qui conduit à la tenue des cours dans des conditions d'insécurité des élèves et des collègues mais aussi à des situations pédagogiques difficiles.
- La baisse drastique de la DGH qui entraîne dans chaque établissement une gestion faussement autonome et qui remet en cause l'équité des diplômes. La spécificité de notre pédagogie est alors menacée !
- L'absence de fléchage disciplinaire de la pluri est une conséquence de la réforme du STAV et provoque des tensions dans les équipes et nuit gravement à la pédagogie de projets.
- Les emplois sont directement menacés, les contractuels sont en première ligne !

Le DRAAF adjoint, le chef du SRFD ont été sommés de contacter le cabinet du ministre : la réponse de la directrice de cabinet du Ministre s'est limitée à celle de la DGER.

L'écoute des correcteurs convoqués a été favorable, laissant ensuite place à un débat entre eux. Tous ont fait le constat d'une dégradation importante des conditions d'enseignement pour les années à venir. Quelques collègues, venus pour corriger sont partis du centre, grévistes et convaincus de la gravité de la situation.

Affaire à suivre...

